Pièce n°10

patrick-pauldubois

mdp

Lyon, le 24 juillet 2014

PREFECTURE DU RHONE
106, rue Pierre Corneille
69003 LYON

A l'attention de Monsieur Le Préfet délégué à la Sécurité

PPD/OFM/OFM
Dossier suivi par Monsieur Olivier FAVRE-MONNET

LYON SUD DEPANNAGE SARL
646
COMPTE CLIENTS

Monsieur le Préfet délégué à la Sécurité,

Je vous informe que, par jugement en date du 13 février 2014, le Tribunal de Commerce de LYON a prononcé la Liquidation Judiciaire de :

LYON SUD DEPANNAGE SARL
73 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL

Ce même jugement a désigné la SELARL MDP – Mandataires Judiciaires Associés demeurant 32 rue Molière 69454 LYON Cedex 06 aux fonctions de Liquidateur Judiciaire.

En cette qualité, je vous indique que mon administrée assurait une mission de gardiennage des véhicules enlevés sur réquisition des forces de police.

Au jour de l'ouverture de la procédure de Liquidation judiciaire, il se trouvait sur place une quarantaine de véhicules dont j'ai dû assurer l'enlèvement afin de restituer au plus vite le local à son propriétaire et éviter ainsi d'augmenter son préjudice.

Compte tenu des conditions d'enlèvement desdits véhicules décrites ci-dessus, les frais de gardiennage auraient dû être pris en charge par les pouvoirs publics comme l'avait sollicité à plusieurs reprises auprès de vos services le dirigeant de la société, Monsieur Emmanuel DECORET, sans succès néanmoins.

Ces frais de gardiennage représentant un actif non négligeable, ceux-ci pourraient permettre de venir désintéresser un certain nombre de créanciers de la société LYON SUD DEPANNAGE.

Dans ces conditions, et compte tenu de la nouvelle situation juridique de mon administrée, je vous remercie de m'indiquer dans quelle mesure lesdits frais de gardiennage pourraient être pris en charge et un remboursement intervenir au profit de la procédure de Liquidation judiciaire.

(Pièce n°10)

Vous remerciant par avance de vos diligences et restant à votre disposition pour tout complément d'information,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet délégué à la Sécurité, en l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Pour la SELARL MDP,

L'un des co-gérants